



VILLE DE SAINT-LAZARE  
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES  
PROVINCE DE QUÉBEC

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE SPÉCIALE DU 4 AOÛT 2006, AJOURNÉE AU 17 AOÛT 2006

Procès-verbal de l'ajournement de la séance spéciale du 4 août 2006 du conseil de la Ville de Saint-Lazare, tenue le 17 août 2006 au Centre communautaire, situé au 1301, rue du Bois.

Lors de cette séance, sont présents : messieurs les conseillers Paul Laflamme, Chico Levy, Gaëtan Ménard et Michel Saint-Louis.

Le maire, Paul Carzoli, la conseillère, Brigitte Asselin, et le conseiller, Gaëtan Aubé, sont absents.

Le maire suppléant, Michel Saint-Louis, agit comme président.

La greffière et coordonnatrice des ressources humaines, Nathaly Rayneault, agit comme secrétaire.

#### 1. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

<b>08-386-06 Réouverture de la séance</b>
---

Il est proposé par Gaëtan Ménard  
Appuyé par Paul Laflamme

De reprendre la séance du 4 août 2006 à la suite de son ajournement. Il est 19 h 4.

Adoptée à l'unanimité.

<b>08-387-06 Adoption de l'ordre du jour</b>
--

Il est proposé par Gaëtan Ménard  
Appuyé par Paul Laflamme

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous afin de poursuivre la séance spéciale du 4 août 2006 à la suite de son ajournement :

#### 1. Réouverture de la séance

- 08-386-06 Réouverture de la séance
- 08-387-06 Adoption de l'ordre du jour

#### 2. Certificats de crédits

#### 3. Mesures spéciales en raison d'une section du territoire sinistrée à la suite d'une tempête

- 08-388-06 Conclusion de trois contrats pour le transport des portions d'arbres ramassées

4. **Dépôt de documents**
5. **Période de questions allouée aux membres du Conseil**
6. **Période de questions allouée aux personnes présentes**
7. **Levée de la séance**

08-389-06      Levée de la séance

## 2. **CERTIFICATS DE CRÉDITS**

Je, soussignée, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par la résolution 08-388-06.

Le 17 août 2006,

\_\_\_\_\_  
Sylvie Bélanger, trésorière adjointe

## 3. **MESURES SPÉCIALES EN RAISON D'UNE SECTION DU TERRITOIRE SINISTRÉE À LA SUITE D'UNE TEMPÊTE**

<b>08-388-06      Conclusion de trois contrats pour le transport des portions d'arbres ramassées</b>
--

ATTENDU      les motifs mentionnés à la résolution numéro 08-381-06 adoptée le 4 août 2006;

ATTENDU      la résolution numéro 08-382-06 par laquelle le conseil demande des soumissions auprès de personnes pour le transport des portions d'arbres ramassées par l'entreprise JEFF MERGL, ENTREPRENEUR FORESTIER;

ATTENDU QUE      trois (3) appels d'offres ont été lancés afin de conclure des contrats pour la fourniture et l'opération de camions 10 roues, 12 roues et semi-remorques;

ATTENDU      le résultat de l'ouverture des soumissions reçues aujourd'hui et de leur analyse, plus précisément :

[1]      la compagnie PAVAGES VAUDREUIL LTÉE a présenté la plus basse soumission conforme avec une offre se chiffrant à 67,23 \$, taxes incluses pour la fourniture et l'opération d'un camion 10 roues avec benne basculante;

[2]      la compagnie PAVAGES VAUDREUIL LTÉE a présenté la plus basse soumission conforme avec une offre se chiffrant à 76,34 \$, taxes incluses pour la fourniture et l'opération d'un camion 12 roues avec benne basculante;

[3]      la compagnie PAVAGES VAUDREUIL LTÉE a présenté la plus basse soumission conforme avec une offre se chiffrant à 76,34 \$, taxes incluses pour la fourniture et l'opération d'un semi-remorque avec benne basculante;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paul Laflamme  
Appuyé par Gaëtan Ménard

De conclure les contrats de fourniture et d'opération de camions 10 roues, 12 roues et de semi-remorques, tous munis de bennes basculantes, avec PAVAGES VAUDREUIL LTÉE ayant présenté les plus basses soumissions conformes pour chacun des appels d'offres.

D'autoriser la dépense et le paiement d'un montant maximal de 30 000 \$ à même le surplus accumulé de la Ville au 31 décembre 2005 aux fins de payer chacun des contrats.

D'affecter au financement de la dépense ci-dessus autorisée toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de cette dépense.

Adopter à l'unanimité.

**4. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Les documents ont été déposés le 4 août 2006.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Identification du membre du conseil	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Chico Lévy	Aucune question.
Gaëtan Ménard	Aucune question.
Michel Saint-Louis	Aucune question.
Paul Laflamme	Aucune question.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES**

Aucune personne n'était présente lors de cette séance.

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**08-389-06 Levée de la séance**

Il est proposé par Gaëtan Ménard  
Appuyé par Chico Levy

De lever la présente séance. Il est 19 h 7.

Adoptée à l'unanimité.

*Toutes les annexes mentionnées au procès-verbal sont conservées dans le dossier portant le numéro 0220-100 (20 227) des archives municipales.*

Michel St-Louis,  
Maire suppléant

NR/cm

Nathaly Rayneault, avocate - MPA  
Greffière et coordonnatrice des ressources  
humaines